



Compte-rendu de l'assemblée générale de l'ASEC 80 du 4 février 2017

Présents : Jean-François Risselin, Thierry et Carine Carpentier, Alain Dercourt, Philippe Gatoux, Christophe Bridoux, Daniel Pidoux, Annie et Gilbert Pinchon, Laetitia Ducrocq, Marc et Valentin Nivel, Betty et François Montoya, Pierre Trunet, Michel et Michèle Sellier, Serge Quenehen, Gwenaël et Aymeric Savreux, Rémy et Hortense Weclawiak, Valérie Hernu, Odile Lagache, Raymonde Penet, Maximilien Penet, Laurent Boulay, François Nabor, Amélie Eggenshcler, M Raymond Valker de l'Abeille de la ternoise, M Michel Violet du Journal d'Abbeville, M Jacques Dulphy du Courrier Picard

Excusés : Mme Isabelle Alexandre Maire d'Estrées, M Bernard Flutte, M Jérôme François, Mme Sophie Roger-Berubet, M Benoit Delattre, Mme Hélène Renoir, Mme Valérie et M Julien Gradel, M Julien Delattre, M Patrick Boulogne, Mme Anne Deneaux, Mickaël Duhaillier, Mme Nathalie et M Franck Bedouet, M Victor Pinchon, Mme Gricourt Maryvone, Mme Barbara Frénillet, M Grégory Maillard.

Gilbert Pinchon a ouvert la séance de l'assemblée générale ordinaire à 18h15 en précisant que cette année, l'assemblée générale a lieu au café Maryse à Brailly Cornehotte pour remercier Christophe Bridoux de son investissement dans le club puis a souhaité la bienvenue à tous et a remercié les élus présents du conseil municipal d'Estrées-les-Crécy : Pierre Trunet, Odile Lagache, Serge Quenehen, Valérie Hernu et Aymeric Savreux, le 1er adjoint de Brailly - Cornehoote Remy Weclawiak, M Raymond Valker de l'Abeille de la ternoise, M Michel Violet du Journal d'Abbeville, M Jacques Dulphy du Courrier Picard.

Il a ensuite évoqué la bonne entente qui règne dans le club qui est « une vraie famille qui s'est construite dans le village d'Estrées-les-Crécy », et dont il assure la présidence depuis 4 ans. Il a ensuite mis en avant l'école d'athlétisme avec des personnes qui travaillent dans l'ombre et a remercié Hélène, Sarah, Amélie et Joël. En 3 ans de formation, de nombreux enfants sont passés par ce club et sont heureux de se retrouver le mercredi pour courir.

« Notre but est travailler et toujours travailler. Le succès arrive toujours aux gens qui travaillent. »

La course à pieds et la marche ne sont que la partie visible de l'iceberg. Ont aussi été remerciées toutes les personnes qui travaillent pour la réussite du club, que ce soit au niveau du secrétariat, de la comptabilité, de la préparation des Archers et de la Médiévale, de l'organisation du repas annuel dans le bois de Christophe Bridoux à Gapenne.

Les nombreux sponsors ont aussi été remerciés : Auto Ecole à Crécy-en-Ponthieu, Bellet Jérôme Boucherie Charcuterie traiteur à Crécy-en-Ponthieu, Cathy et Laurent Duval Boucherie Charcuterie au Boisle, La Grignotine, René Poiret Fourrier Fleurs à Crécy-en-Ponthieu, la Brasserie des Sanglier à Crécy-en-Ponthieu, Aux Pains de la Foret à Crécy-en-Ponthieu, Carrefour Contact, le Fournil des Archers Crécy-en-Ponthieu, Garage Carpentier au Boisle, Santerne à Abbeville, Duo Coiffure à Crécy-en-Ponthieu, Gite St Christophe à Brailly Cornehotte, le gite l'Epicerie à Estrées-les-Crécy, Taxi Fabrice au Boisle, Sarl Abbeville Primeur, Transport Dailly à Machiel, Sport Zone à Amiens, Lactinov à Abbeville, M Boulay Estrées les Crécy (don de gilet et panneaux).

M Couvreur professeur des écoles d'Estrées-les-Crécy a également été remercié pour la mise à disposition de tapis de gymnastique. Il en est de même pour M François Montoya pour la mise à disposition d'un barnum de 3 m* 4 m qui reste sa propriété. Les plusieurs municipalités qui ont distribué des subventions ont aussi été remerciées : celles de Noyelles en Chaussée, d'Estrées-les-Crécy. MM Buisine Député de la 3eme circonscription de la somme et Hertaux de la Com des Com ont aussi fait l'objet de remerciements pour les subventions attribuées.

Il a été rappelé que le club compte 78 adhérents tout sport confondu (marche, course à pieds adultes et enfants) dont 36 sont habitants d'Estrées-les-Crécy.

Jean-François Risselin a ensuite fait un bilan des 25 courses auxquelles ont participé les membres de l'Asec en 2016. 44 podiums y ont été réalisés aux 4 coins de la France puisque les coureurs se sont déplacés en Bretagne, à Nuits-Saint-Georges, à St-Etienne...et pour des courses très différentes allant du trail, à la route en passant par les cross.

La parole est laissée à la trésorière qui fait les annonces suivantes :

- 1) 1ère chose à dire est qu'en 2016 nous avons ouvert un nouveau compte bancaire au Crédit agricole car cette banque offre plus d'avantages aux associations (ex : impression gratuite de flyers...). Le compte bancaire initial ouvert à la Banque postale n'est pas encore clos. On a attendu que tous les engagements soient liquidés pour le clore. On va s'en occuper très prochainement pour éviter d'avoir 2 comptes bancaires en même temps et donc de payer des frais bancaires 2 fois.
- 2) Le compte bancaire au CA présente un crédit de 4 859€ fin décembre. Celui de la BP présente un solde de 1 235.7€ fin décembre. Pour mémoire l'an dernier le crédit était de 1

747€ fin décembre 2015. On a donc beaucoup plus de crédits disponibles même si toutes les factures de la Médiévale n'étaient pas encore passées en 12/16.

3) En 2016 une cinquantaine de personnes pour la course à pieds et la marche + 25 enfants ont payé leur adhésion (rappel : montant de 15€ pour l'année de septembre à septembre soit le même prix qu'en 2015). 21 personnes ont une licence. Le club a décidé de payer la licence aux personnes pour qui elle est obligatoire (JF Risselin, Gilbert et Valérie, Thierry et Jérôme par exemple) et à d'autres pour leur investissement comme pour Marc et Hélène Renoir.

4) Principales ressources :

- les adhésions,
- journée sport du 8 mai 2016 : petit bénéfice de 30€ alors qu'en 2015, le bénéfice avait été d'environ 690€ et en 2014 le bénéfice avait été d'environ 1000€ mais on avait vendu des grilles, ce qui n'a pas été fait ni en 2015 ni en 2016. Cette baisse de nos bénéfices en 2016 s'explique par la faible participation au repas.
- Subvention de la commune de Noyelles-en-Chaussée (30€ en mai) (il s'agit d'une nouvelle subvention), de la com de com (300€ en mai), de la municipalité d'Estrées-les-Crécy de la somme de 250€ en juillet 2015, du député M.Buisine (1 000€ en septembre) (il s'agit d'une nouvelle subvention), soit un total de 1 580€ de subventions contre 550€ en 2015. On a aussi eu des dons comme celui de Lactunion (200€ en juillet 2016, il avait déjà donné la même somme en 2015). On a vendu quelques encarts publicitaires en 2016.
- Trail La Médiévale : 491 inscriptions payantes à 10€ l'inscription soit 4 815€. L'an dernier on avait eu 438 inscriptions payantes soit 53 inscriptions payantes supplémentaires. Le prix a augmenté de 1€. Notre bénéfice pour cette manifestation est de 1642€. La principale dépense en lien avec cet évènement est l'achat des sacs à dos qui ont été offerts aux participants (1620€) et le ravitaillement. Il faut aussi noter que notre sponsor Sport Zone a offert des cadeaux d'une valeur d'environ 360€ pour les 1ers arrivés du Trail, les dossards, un voyage d'une semaine d'une valeur d'environ 500€. Il nous a prêté l'arche et a aussi offert 15% sur chaque dossard. . Il faut aussi citer le stage de pilotage offert par Stadium pilotage à Abbeville et les 2 nuitées offertes par le gîte Christophe à Brailly.

5) Principales dépenses : comme l'an dernier : les courses pour la journée sport, le Trail, le repas du mois de juillet, l'alimentation du compte FFA pour les licences. Il faut aussi prendre en compte l'achat des tee-shirts offerts à chaque inscrit au club.

- 6) Actions à prévoir 2017 : organiser la course du mois de mai. Il faut donc prévoir environ 2500€ de dépenses pour cette année (comme en 2016). En ce qui concerne le Trail de décembre, il a coûté environ 3 150€ (sacs à dos, courses, pub, paniers garnis...) et a rapporté environ 4 815€ soit un bénéfice d'environ 1 640€. En 2017, il est prévu d'acheter des vêtements (polaire), une go pro qui pourra être prêtée aux volontaires en échange d'une caution et 2 micro-ondes pour réchauffer les crêpes pour la médiévale.
- 7) Autre action : faire un compte rendu financier de la subvention reçue (1000€) et préparer un nouveau dossier pour essayer aussi de l'obtenir en 2017.

Sont ensuite évoquées certaines interrogations concernant la Médiévale : faut-il limiter le nombre d'inscriptions à 500 ou aller jusqu'à 750 ? En 2017 il faudra essayer de mobiliser plus de bénévoles pour éviter les problèmes de stationnement qui ont été rencontrés en décembre 2016.

Cette année, sera expérimentée l'inscription en ligne pour les Archers et la Médiévale mais les inscriptions en papier seront toujours possibles.

Le club souhaite se doter d'un site Internet (François Montoya va se renseigner sur les démarches à effectuer) afin de compléter les blogs et la page Facebook existants afin d'améliorer encore sa visibilité.

Le club offrira en 2017 à ses adhérents l'inscription à la Cro-Magnon à Drucat pour les traileurs, à la course des Quatre saisons pour les coureurs qui préfèrent la route et à la Caloterie pour les marcheurs.

Un appel aux volontaires est lancé pour piloter la course des Archers qui aura lieu le 7 mai 2017 sur le modèle de la Médiévale.

Ensuite Gilbert Pinchon procède au renouvellement de certains membres du bureau. M. Jean-Louis Hernu n'ayant pas payé son adhésion est retiré des membres du bureau. Valentin Nivel se propose et est élu à l'unanimité.

Le bureau est donc composé de Gilbert Pinchon (4ème année de présidence), vice-président Rémy Weclawiak, trésorière Valérie Hernu (4ème année), Jean-François Risselin (trésorier adjoint), Jérôme François (secrétaire) et Thierry Carpentier (secrétaire adjoint), mais aussi de Franck Bedouet, Annie Pinchon, Alain Dercourt, Valentin Nivel, Philippe Gatoux, Laetitia Ducrocq, Carine Carpentier, Marc Nivel et Betty Rooses-Montoya.

Le repas du club aura lieu le 2 juillet dans le bois de Christophe Bridoux, comme chaque année.

Les livrets élaborés par Jean-François et Gilbert et reprenant la chronique des courses 2016 sont distribués à chacun ainsi que des manchettes et des tours de cou restant des courses organisées dans l'année.

La séance est levée à 19h30.